

Département de la Corrèze  
**COMMUNE DE LE PESCHER**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 4 octobre 2022**

Membres en exercice :	10
Présents	8
Procurations	1
Abstentions	0
Votants	9
Pour	9
Contre	0

L'an deux mil vingt-deux, le 4 octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de LE PESCHER, sous la présidence de Monsieur GALINON Éric, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2022**

**Présents :** GALINON Éric – LAROCHE Vincent – DRÉON Sylvie – BROUSSOLLE Alain – JOUVENEL Lamduan – LAROCHE Bernard – RATHONIE Méric - REYGNER Laure

**Absents :** PARILLAUD Yoann (procuration à BROUSSOLLE Alain) – MARSALLON Olivier

**Secrétaire de séance :** RATHONIE Méric

**Délibération n° 2022-49 : Mise à jour du tableau des emplois.**

**Le Maire, rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 23 août 2022.

Le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :

- **la création** d'un emploi de Rédacteur Territorial, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'adopter la création d'emploi ainsi proposé.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1 er janvier 2023 :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : Rédacteur Territorial

Grade : Rédacteur Territorial

Un nouvel effectif

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans des emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 019-211916309-20221004-202249-DE

Le Maire,

Éric GALINON



Le secrétaire,

Méric RATHONIE

Transmise au Contrôle de légalité et affichée : - 7 OCT. 2022

Signé par : Eric GALINON  
Date : 07/10/2022  
Qualité : Maire de Le Pescher